

Arbres à crue

Le projet

« Arbres à crue » a été réalisé à l'initiative de la commune de Sainte Gemmes d'Andigné, commune déléguée de Segré en Anjou Bleu, en collaboration avec le Syndicat du Bassin de l'Oudon.

Créé par Vincent Tétu, artiste à Centrale 7, il vise à sensibiliser la population au risque d'inondations.

4 colonnes graduées, à l'aspect rythmique, ascendant, progressif, finissant en couronne arborescente rappellent les arbres portant les traces des crues majeures sur leurs troncs. La hauteur de chaque flotteur représente le niveau d'eau atteint.

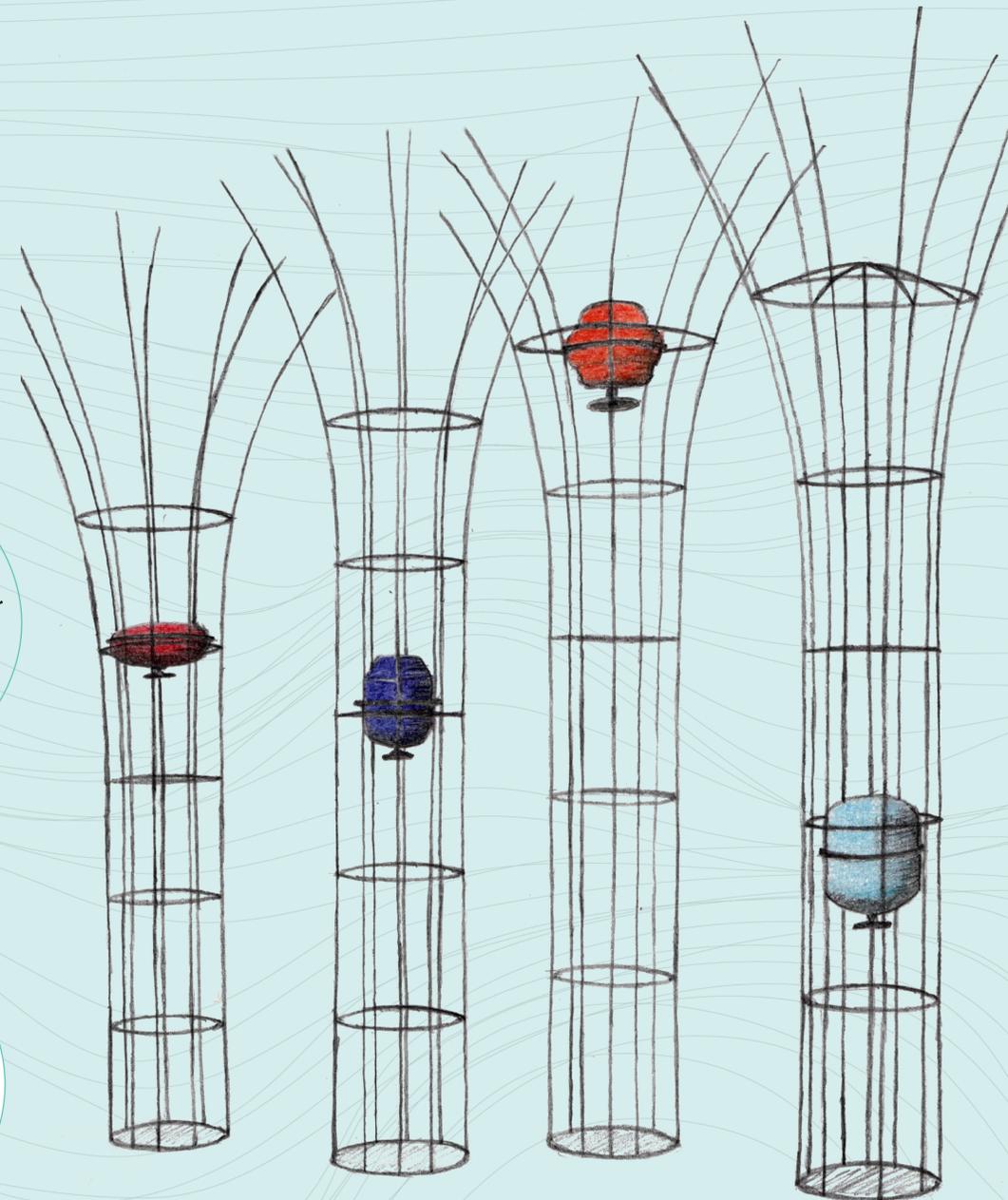
Les zones humides

Espaces de transition entre l'eau et la terre, elles servent de zone d'expansion de crue et agissent comme des éponges. Berceau pour de nombreuses espèces spécifiques, elles épurent et restituent une eau de qualité en période sèche.

Pourtant, sur le bassin versant de l'Oudon, 3/4 de ces zones humides ne sont plus fonctionnelles du fait de notre occupation de l'espace.

L'artiste

Né à Guéret en 1981, Vincent Tétu entame une formation en taille de pierre à Angers en 2003 puis une formation en sculpture ornementale et restauration du patrimoine à la Châtre. En 2007, il part à Pitigliano (Italie) où il réalise ses premières sculptures sur bois ainsi qu'une sculpture monumentale en tuf volcanique. De retour en France, il multiplie les participations à des symposiums et des expositions. Il étend son art au travail du métal et intègre en 2014 le collectif d'artistes CENTRALE 7 à Noyseau.



2,07m

Crue du
5 janvier
2001

1,53m

Crue du
29 janvier
1995

2,53m

Crue
centennale
théorique
selon le PPRI

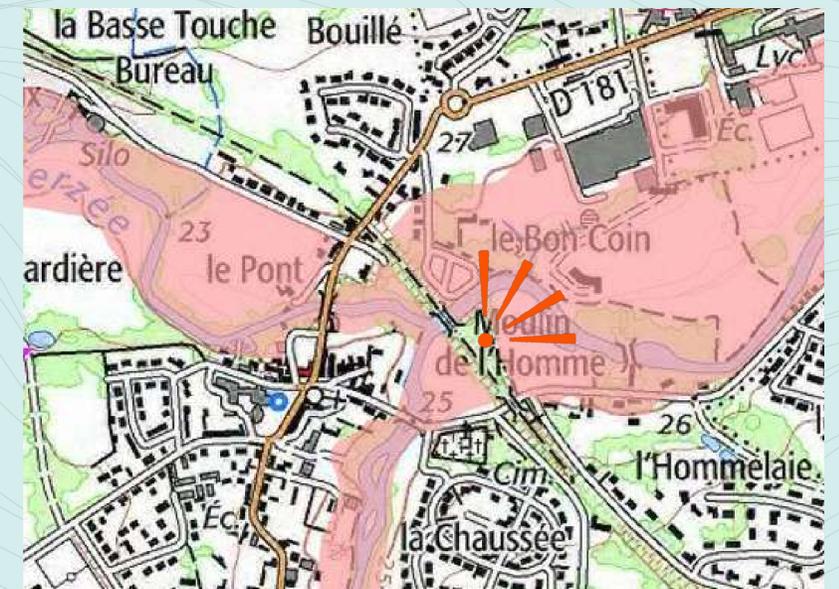
Et demain ?

Le flotteur
bleu n'est
pas fixé
pour évoluer
au gré des
crues.

Sainte Gemmes d'Andigné
crue de janvier 1995



Extrait des Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondation du Val Oudon-Mayenne et des affluents de l'Oudon.



Plus d'informations :

